Amundi S&P 500 Climate Paris Aligned UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice S&P 500 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG+ (l'« Indice »). Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son Indice qui ne dépassera normalement pas 1 %.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

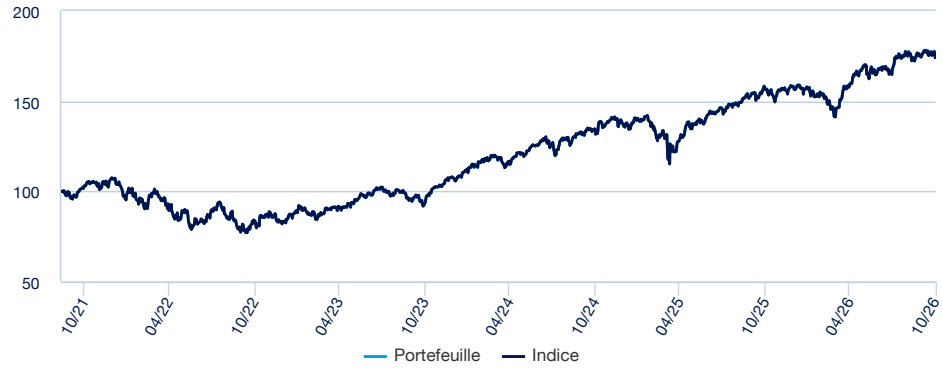

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,49%	14,03%	16,93%	16,80%
Volatilité de l'indice	12,49%	14,03%	16,94%	16,81%
Tracking Error ex-post	0,04%	0,03%	0,03%	0,03%
Ratio de sharpe	0,59	1,20	0,41	0,44

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 10/09/2021
Portefeuille	11,15%	-0,18%	3,36%	11,30%	86,14%	69,17%	74,26%
Indice	11,10%	-0,17%	3,36%	11,23%	85,67%	68,85%	73,96%
Ecart	0,05%	-0,01%	-0,01%	0,08%	0,48%	0,31%	0,30%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	15,33%	26,25%	29,50%	-21,97%	-
Indice	15,16%	26,16%	29,54%	-21,95%	-
Ecart	0,17%	0,08%	-0,05%	-0,02%	-

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir****. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi S&P 500 Climate Paris Aligned UCITS ETF Dist

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS ■

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'AMUNDI ETF ICAV.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**D : 33,12 USD (30/10/2026)**
Actif géré	**2 405,08 (millions USD ; 30/10/2026)**
Code ISIN	**D : IE000UZTA1X0**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% S&P 500 PAB ESG+ INDEX**
Affectation des sommes distribuables	**Distribution**
Dernier dividende	0,2550 (USD ; 16/02/2026)
Forme juridique	ICAV de droit Irlandais
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Ireland Limited
Société de gestion déléguée	22/11/2023: Amundi Asset Management
Teneur marché principal	
Valorisateur	HSBC Securities Services (Ireland) DAC
Dépositaire	HSBC Continental Europe
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS
Date de création du compartiment/OPC	22/11/2023
Date de création de la classe	22/11/2023
VL de lancement	(USD ; 10/09/2021)
Devise de référence du compartiment	USD
Devise de référence de la classe	USD
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 18:30
Clôture fiscale	Décembre
Commission de surperformance	Non
Historique de l'indice de référence	24/11/2023 : 100.00% S&P 500 PAB ESG+ INDEX 15/07/2020 : 100.00% S&P 500 NET ZERO 2050 PARIS-ALIGNED ESG INDEX NET TOTAL RETURN INDEX

Amundi S&P 500 Climate Paris Aligned UCITS ETF Dist

ACTIONS

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

Rencontrez l'équipe



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Christophe Neves
Gérant de portefeuille



Eric Alcaraz
Gérant de portefeuille



Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice S&P 500 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG+ est un indice d'actions qui mesure la performance des titres de participation éligibles par rapport à l'Indice S&P 500 (l'« Indice parent ») sélectionné et pondéré pour être compatible collectivement avec un scénario de réchauffement climatique mondial de 1,5 °C. Il intègre un large éventail d'objectifs liés au climat couvrant le risque de transition, les opportunités liées au changement climatique et le risque physique. L'Indice parent est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés aux États-Unis.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **USA**

Nombre de valeurs : **228**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)	% d'actifs (Indice parent)
NVIDIA CORP	7,42%	7,78%
MICROSOFT CORP	5,78%	5,92%
APPLE INC	5,33%	7,66%
VISA INC-CLASS A SHARES	3,23%	1,05%
ABBVIE INC	3,10%	0,77%
MASTERCARD INC-CL A	2,99%	0,77%
TESLA INC	2,87%	1,71%
CISCO SYSTEMS INC	2,61%	0,64%
ALPHABET INC CL A	2,53%	2,51%
S&P GLOBAL INC	2,14%	0,21%
Total	**38,00%**	**29,02%**

Indice parent : **S&P 500**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

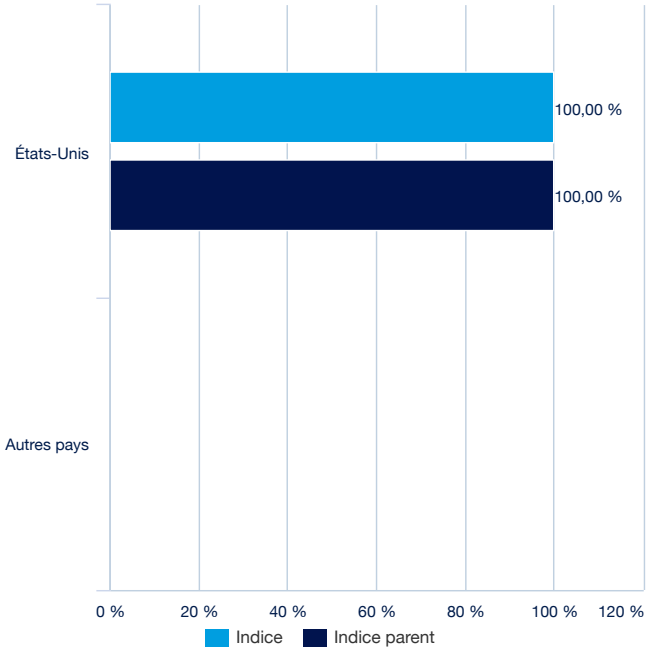

Indice parent : **S&P 500**

Secteurs de l'indice (source : Amundi)

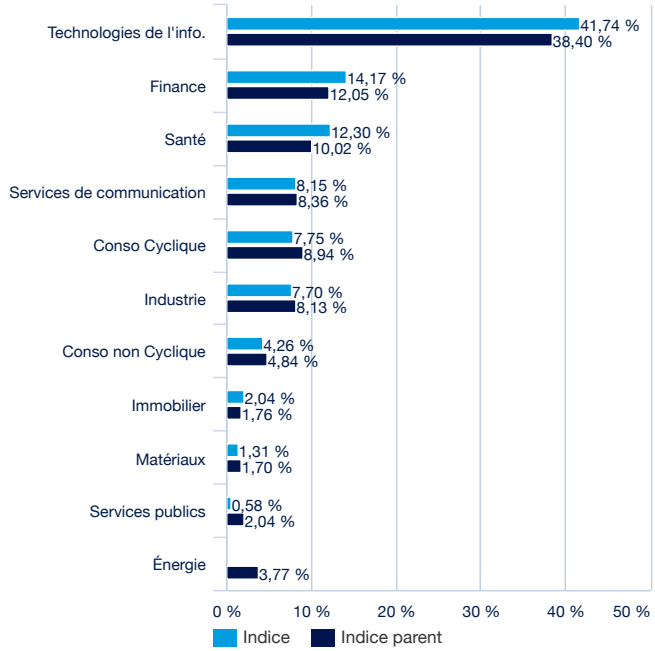

Indice parent : **S&P 500**

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Indice	Indice parent
Note Globale	7,22	6,41
Environnement	6,86	6,31
Social	5,24	4,94
Gouvernance	5,82	5,42

Indice parent : **S&P 500**

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise .

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«E» pour Environnement (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

«S» pour Social (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

«G» pour Gouvernance (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone

Empreinte carbone par million d'euros investis

	Indice	Indice parent
Total en tCO2 / M€ (Indice/Indice parent) :	11,57	41,53

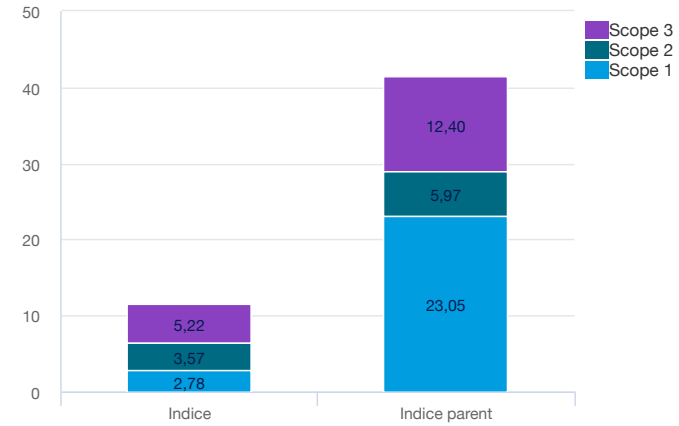

Indice parent : **S&P 500**

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis.
Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Source : Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	WEBP GY	WEBEEUIV	WEBPG.DE	IWEBEEURINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	USD	WEBE GY	PABSUSIV	WEBPGUSD.DE	PABSUSDINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT ETF N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC QUANT À L'OPPORTUNITÉ D'UN INVESTISSEMENT DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VL DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT. S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORTANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Ce document contient des informations sur Amundi ETF ICAV (le "Fonds"), un véhicule irlandais de gestion collective d'actifs à capital variable établi en vertu des lois irlandaises et autorisé à la distribution publique par la Banque centrale d'Irlande. La société de gestion du Fonds est Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, D02 V002, Irlande. Amundi Ireland Limited est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.
Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).
S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.
Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.